

L'économie en Bretagne Sud

Tendances et évolutions récentes

Note des agences de Bretagne Sud - Février 2015

1. La Bretagne Sud depuis 1975

En France : un mouvement de métropolisation à relativiser

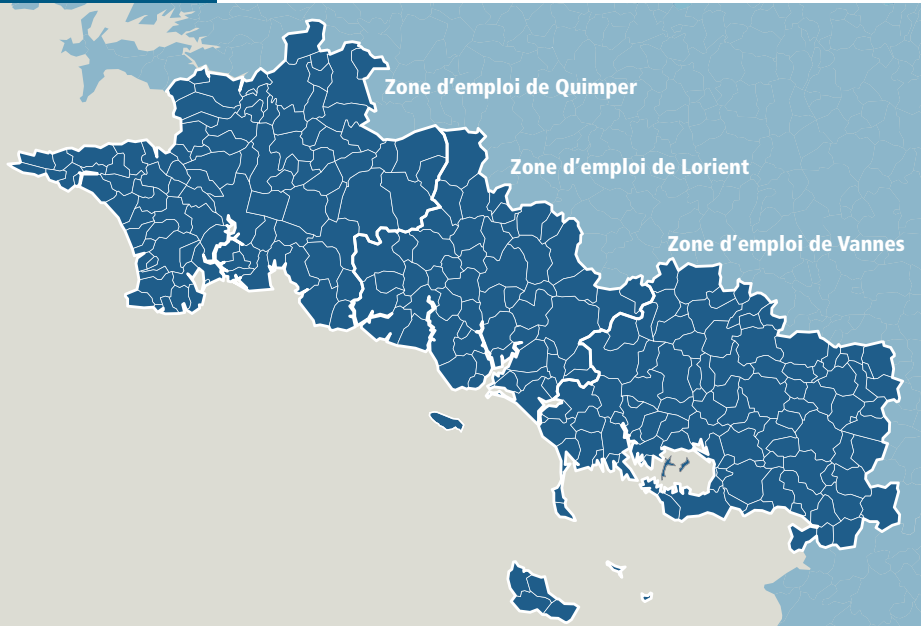
En France, depuis 1975, l'emploi productif a diminué de 1 million d'unités (-10 %) tandis que l'emploi présentiel s'est accru de 6,4 millions (+60 %). Au global, l'emploi a progressé de 26 % en 36 ans. Dans les 14 métropoles (Loi MAPTAM), la croissance de l'emploi est légèrement supérieure à la moyenne nationale (+3 %). L'emploi productif résiste mieux (+5 % en 36 ans) mais l'emploi présentiel augmente un peu moins qu'au niveau national (+50 %). Globalement, la part des métropoles dans l'emploi est en très légère croissance sur la période. Elle passe de 41,3 % en 1975 à 42,8 % en 2011. Leur part diminue dans l'emploi présentiel mais augmente dans l'emploi productif.

Par rapport au total français, il y a une forte croissance du poids des zones de Toulouse, Montpellier, Nantes, Bordeaux et Rennes, une légère croissance pour Aix - Marseille mais une stabilité pour Brest et Nice et des diminutions pour l'Île de France, Rouen et Lille Roubaix Tourcoing.

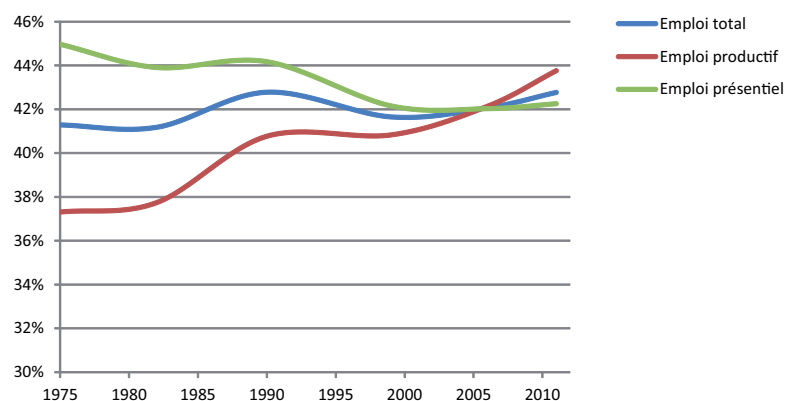
Les activités présentes regroupent les activités de production de biens et services destinées aux personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes : commerce, construction, éducation, santé, restauration, transport de voyageurs...

Les activités productives produisent des biens et services majoritairement consommés hors de la zone : agriculture, industrie, commerce de gros, tertiaire qualifié, informatique...

En 2011, les activités présentes concentrent 66 % de l'emploi au niveau national.

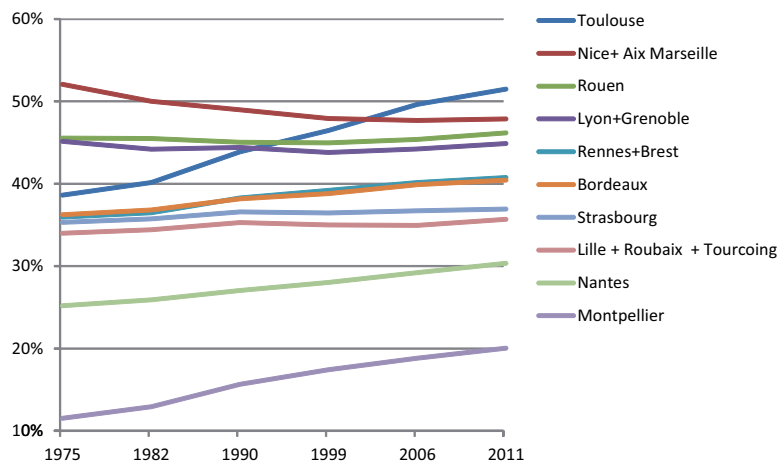


La part des 14 métropoles dans l'emploi français



Source : INSEE traitement agences de Bretagne Sud

Part des métropoles dans l'emploi de leur région



Source : INSEE traitement agences de Bretagne Sud

Un travail collaboratif des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne Sud



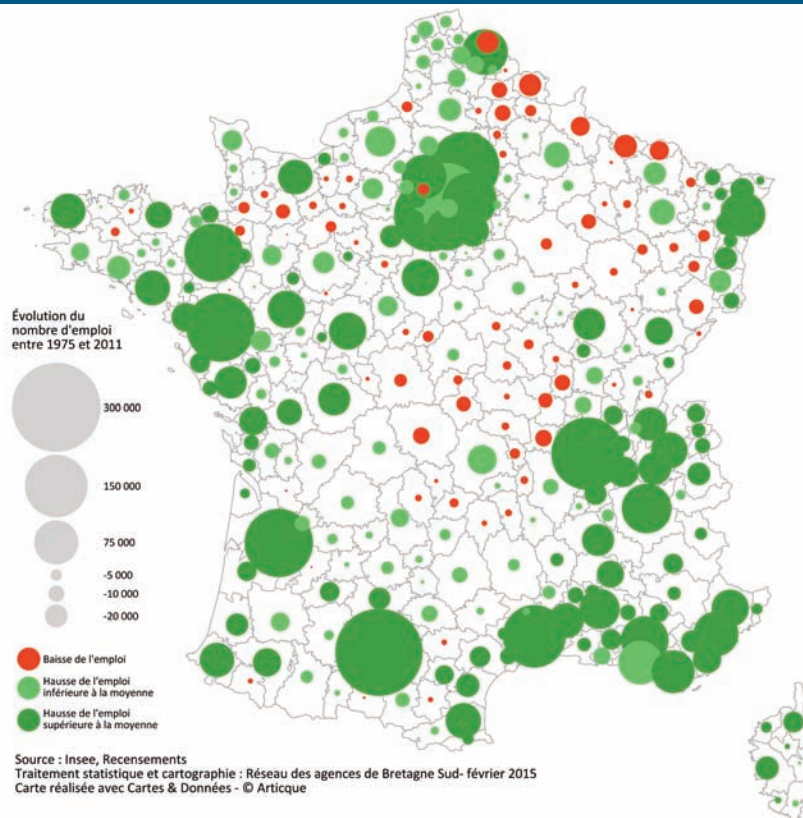
1. La Bretagne Sud depuis 1975

En France, suivant les régions, le poids des métropoles se situe entre 20 % et 50 % de l'emploi. En Bretagne, la part de Rennes et Brest est de 40 % de l'emploi.

À l'intérieur des régions, le mouvement de métropolisation (estimé ici par une part croissante des métropoles dans l'emploi régional) est également d'ampleur très variable et ne se vérifie que dans 5 régions sur les 10 concernées (dans les autres régions de province, il n'y a pas de métropole MAPTAM). Il est très net dans l'ouest de la France : Midi-Pyrénées (Toulouse), Languedoc Roussillon (Montpellier), Pays de La Loire (Nantes), Bretagne (Rennes et Brest mais la croissance provient de la zone de Rennes) et Aquitaine (Bordeaux).

Le mouvement de concentration est limité en Alsace (Strasbourg) et dans le Nord Pas de Calais (zones de Lille Roubaix-Tourcoing). Il n'y a pas de mouvement de concentration de l'emploi dans la (ou les) métropole(s) pour Rhône Alpes (Lyon et Grenoble) et la Haute Normandie (Rouen). Il y a même une déconcentration

L'évolution de l'emploi total entre 1975 et 2011 par zone d'emploi de France métropolitaine

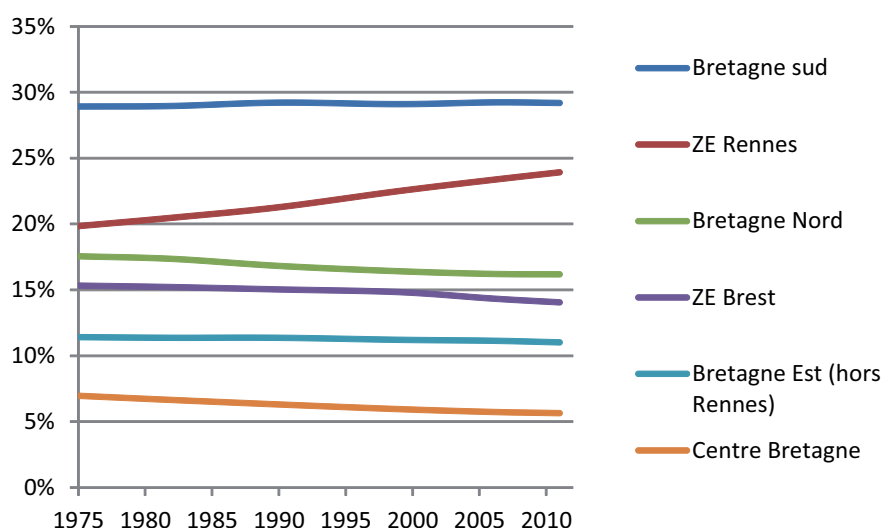


La carte ci-dessus montre bien que sur une longue période les créations d'emploi ne se limitent pas aux territoires métropolitains et que ces derniers ne sont pas systématiquement les plus dynamiques. Il existe une réelle logique régionale.

En Bretagne, un mouvement de concentration dans la zone d'emploi de Rennes

Avec 940 000 habitants en 2011, la Bretagne Sud représente 29,2 % des bretons. Son poids est resté stable depuis 1975. Les baisses relatives (en part du total régional) enregistrées dans les zones de Quimper et Lorient sont compensées par la croissance du poids de la zone de Vannes. La zone d'emploi de Rennes enregistre une croissance nettement supérieure à la moyenne bretonne et passe de 20 % à 24 %.

La part dans la population bretonne depuis 1975



Source : INSEE traitement agences de Bretagne Sud

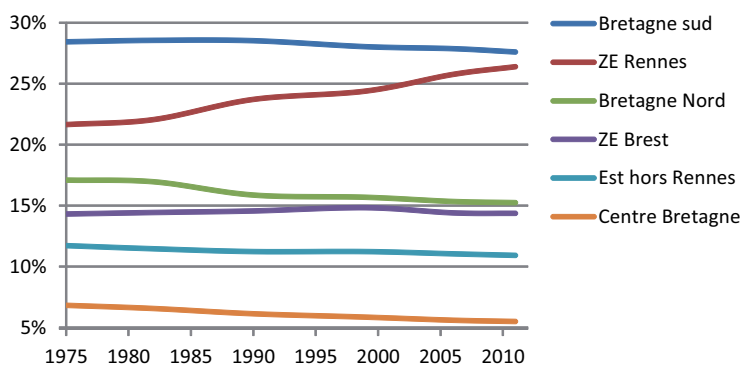
Avec près de 360 000 emplois en 2011, la Bretagne Sud représente 27,6 % de l'emploi breton. Son poids dans la région est en légère baisse (-0,8 point) sur la période 1975-2011 (28,4 % en 1975). Cette quasi-stabilité globale résulte de la forte croissance de la zone d'emploi de Vannes qui compense la diminution relative des zones d'emplois de Quimper et Lorient.

Comme pour la population, la zone d'emploi de Rennes prend un poids croissant sur la période. Son poids dans l'emploi (26,4 % en 2011) est d'ailleurs plus élevé que son poids dans la population (23,9 %).

Un phénomène similaire mais accentué est observé en ce qui concerne l'emploi productif. Le poids de la zone d'emploi de Rennes atteint 27,9 % et dépasse le poids de la Bretagne sud (26 %). L'emploi productif représente 117 000 emplois en Bretagne Sud soit 32,6 % des emplois (contre 34,8 % en Bretagne).

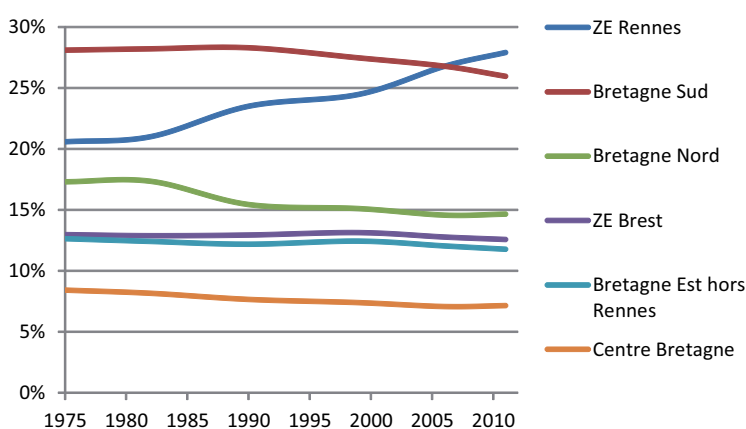
En Bretagne Sud, on compte 20 176 cadres des fonctions métropolitaines soit 5,6 % de l'emploi. Cette part est de 10,6 % à Rennes et de 7,1 % à Brest. Le nombre de cadres des fonctions métropolitaines a progressé en Bretagne Sud de 150 % depuis 1982. Tous les territoires connaissent une augmentation. Elle est toutefois plus marquée dans la zone de Brest et beaucoup plus dans la zone de Rennes. En 2011, la Bretagne Sud concentre 22 % des emplois de cadres des fonctions métropolitaines bretons contre 40 % pour la zone d'emploi de Rennes.

La part dans l'emploi breton depuis 1975



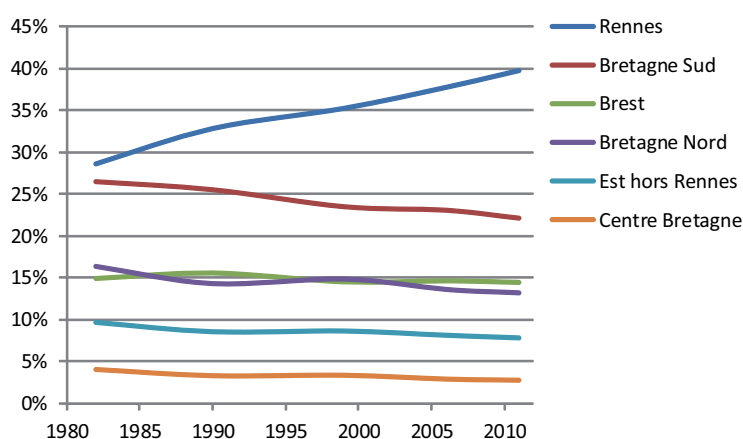
Source : INSEE traitement agences de Bretagne Sud

Emploi productif : La part dans l'emploi breton depuis 1975



Source : INSEE traitement agences de Bretagne Sud

Cadres des fonctions métropolitaines : La part dans l'emploi breton depuis 1975



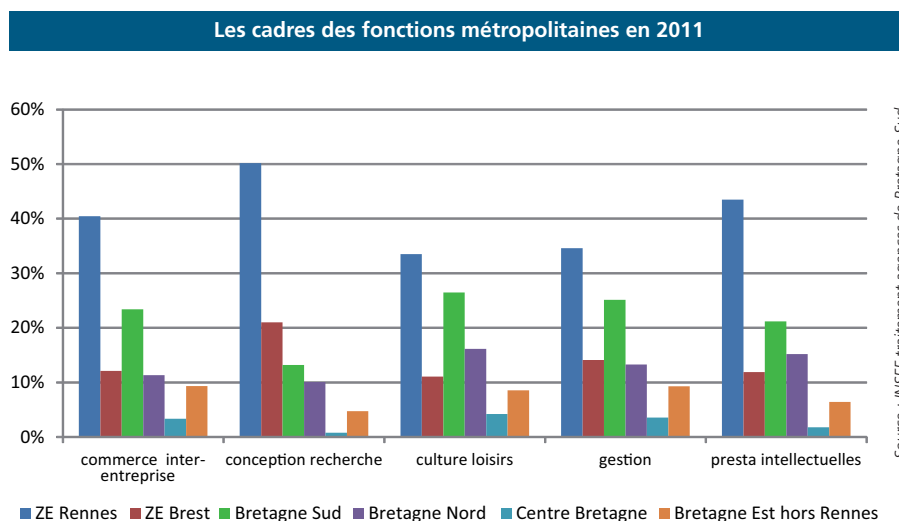
Source : INSEE traitement agences de Bretagne Sud



- **Zone d'emploi de Brest**
- **Bretagne Est hors Rennes :**
zones de Dinan, Saint-Malo, Vitré, Fougères et Redon
- **Bretagne Nord :**
zone de Morlaix, Lannion, Saint-Brieuc et Guingamp
- **Bretagne Sud**
- **Centre Bretagne :**
zones de Carhaix, Pontivy, Loudéac et Ploërmel.
- **Zone d'emploi de Rennes**

1. La Bretagne Sud depuis 1975

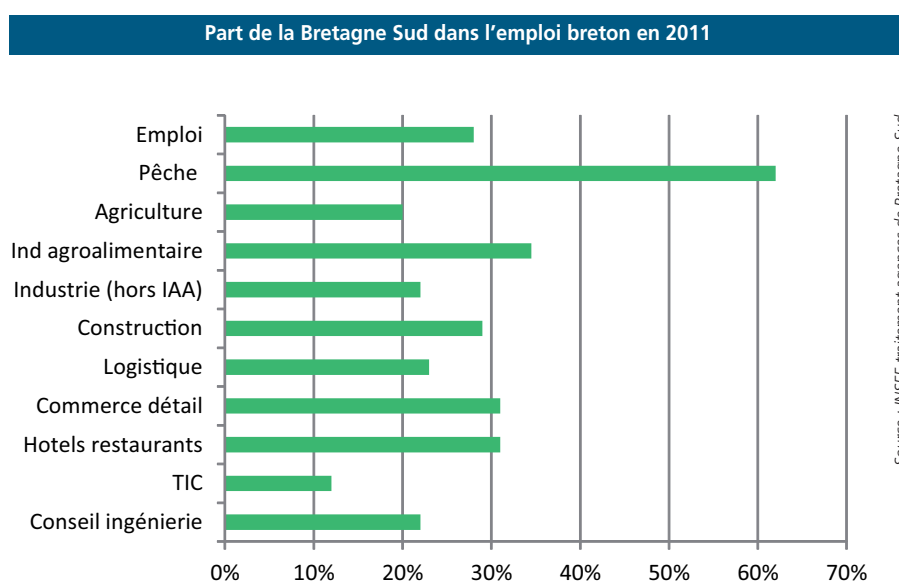
La Bretagne Sud, constitue le deuxième pôle régional pour les cadres des fonctions métropolitaines pour quatre catégories sur cinq. Elle est devancée par la zone d'emploi de Brest pour la catégorie «conception - recherche».



La Bretagne Sud : un poids différent suivant les secteurs d'activités

Le tissu économique de la Bretagne Sud présente de nombreux points communs avec celui des autres territoires, notamment l'importance du tertiaire, mais il montre aussi des spécificités. Certains secteurs y sont plus développés qu'en moyenne nationale ou régionale. C'est le cas de la pêche, de l'agroalimentaire, du commerce de détail et des hôtels restaurants. À un niveau plus fin, on note également la surreprésentation de la construction navale et de l'industrie nautique.

En revanche, la Bretagne Sud est très peu présente sur la carte des TIC bretonnes (informatique, électronique). Elle ne représente que 12 % des emplois de la filière régionale, très loin derrière les pôles rennais, brestois et lannionnais. C'est une faiblesse du territoire car les TIC sont un secteur fortement créateur d'emplois au niveau national et plus particulièrement dans les métropoles.



2. Le choc de la crise sur l'emploi en Bretagne Sud

Fin septembre 2014, la Bretagne Sud (zones d'emploi de Quimper, Lorient et Vannes) compte plus de 214 000 emplois salariés privés, soit 27% des effectifs bretons. Fin décembre 2013, la Bretagne Sud concentrait aussi près de 20 000 emplois salariés affiliés au régime

de la MSA (27% des effectifs bretons) : environ 5 000 emplois salariés en coopération agroalimentaire (27% des effectifs bretons), près de 4 800 emplois salariés privés en culture-élevage (20% des effectifs bretons), plus de 6 000 emplois salariés privés dans les organismes

de services - Crédit Agricole, Mutualité agricole, etc.- (34% des effectifs bretons).

L'analyse de la crise sur l'emploi salarié privé dans la suite de ce document se concentre sur les données Urssaf, du fait de contraintes méthodologiques.

Un impact important de la crise sur l'emploi salarié privé en Bretagne Sud

Entre fin septembre 2007 et fin septembre 2014, la Bretagne Sud a perdu plus de 10 500 emplois salariés privés, soit une baisse de -5% en 7 ans (-2% en moyenne bretonne). L'écart avec la moyenne bretonne s'est fortement creusé depuis fin 2011.

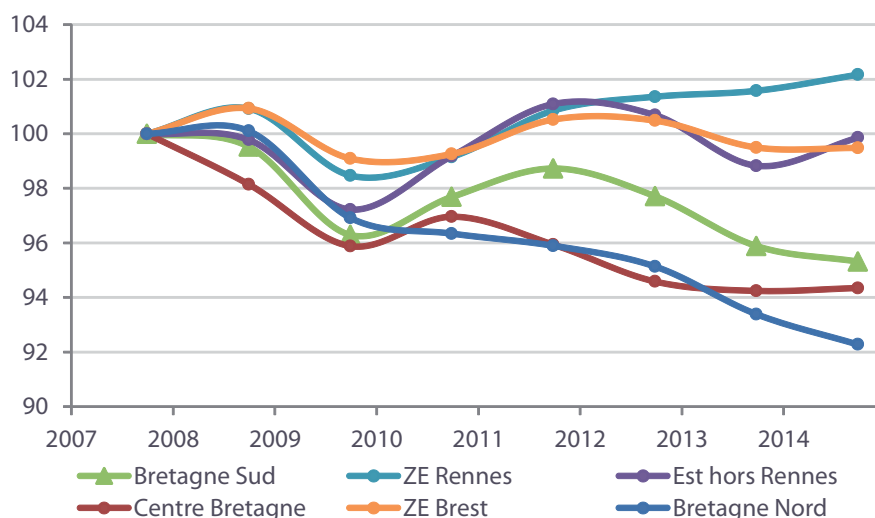
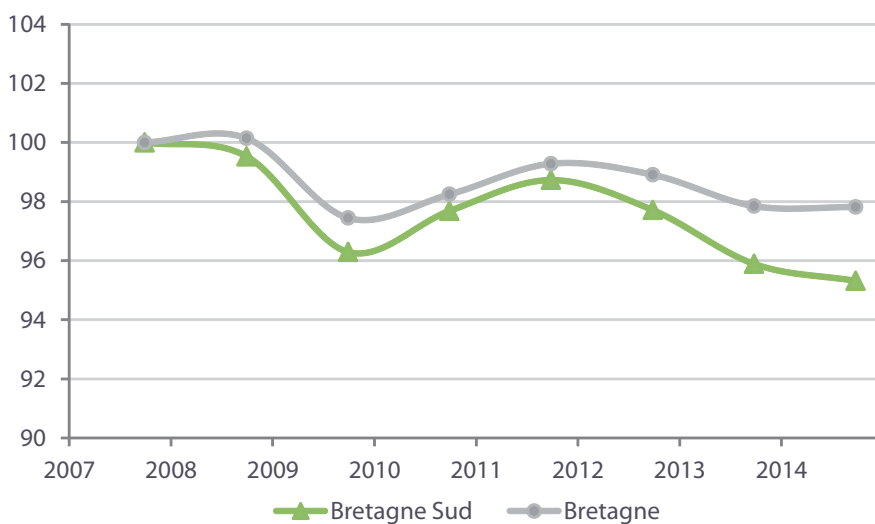
Sur l'ensemble de la période, la zone d'emploi de Rennes a continué à gagner des emplois (+ 4900, soit +2%), et les pertes sont très faibles dans l'Est de la Bretagne hors Rennes (ZE de Vitré, Fougères, Saint-Malo, Dinan et Redon) et dans la zone d'emploi de Brest : respectivement - 100 et - 500 emplois salariés privés (-0,1% et -0,5%).

Les plus fortes pertes d'emploi en Bretagne sont enregistrées :

- en Bretagne Sud (-5 %),
- en Centre Bretagne (-6 %),
- et en Bretagne Nord (-8%).

En volume d'emplois, c'est la Bretagne Sud qui a connu les plus fortes pertes : 10 500 emplois salariés de moins, près de 9 000 en Bretagne Nord et 2 300 en Centre Bretagne.

L'évolution de l'emploi salarié privé pendant la période de crise (Base 100 en septembre 2007)

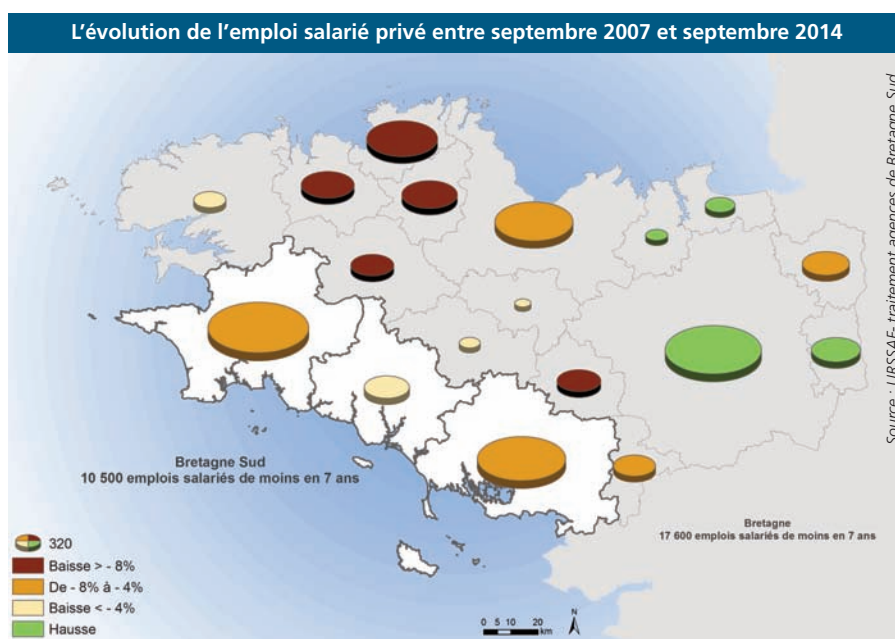


Source : URSSAF- traitement agences de Bretagne Sud

2. Le choc de la crise sur l'emploi en Bretagne Sud

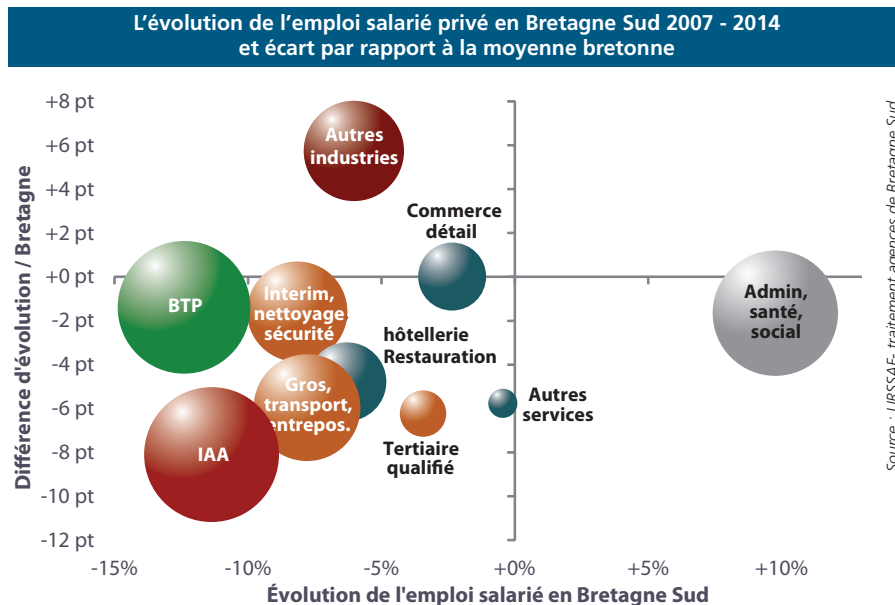
Au sein de la Bretagne Sud, on peut noter que la zone d'emploi de Vannes qui avait enregistré une hausse sensible de l'emploi sur longue période, a fortement souffert durant la période de crise, avec plus de 4 100 emplois salariés perdus en 7 ans, soit une baisse de -4,7%.

À contrario, la zone d'emploi de Lorient, dont le poids dans l'emploi breton avait diminué depuis 1975, a moins subi la crise économique, avec une perte de «seulement» 1 000 salariés depuis 2007 (-1,6%). Enfin, la zone d'emploi de Quimper, qui avait déjà vu son poids dans l'emploi breton reculer a connu de fortes pertes durant la période de crise (- 5 300 emplois salariés privés, -6,8%).



De fortes pertes dans la construction et les industries agroalimentaires, mais aussi dans l'hôtellerie-restauration et le tertiaire qualifié

Sur la période 2007 - 2014, deux secteurs d'activité ont perdu plus de 2 800 emplois salariés chacun en Bretagne Sud : le BTP-construction et les industries agroalimentaires.



Dans ce graphique, le rond est proportionnel au volume perdu et/ou gagné d'emplois salariés privés en Bretagne Sud entre septembre 2007 et septembre 2014.

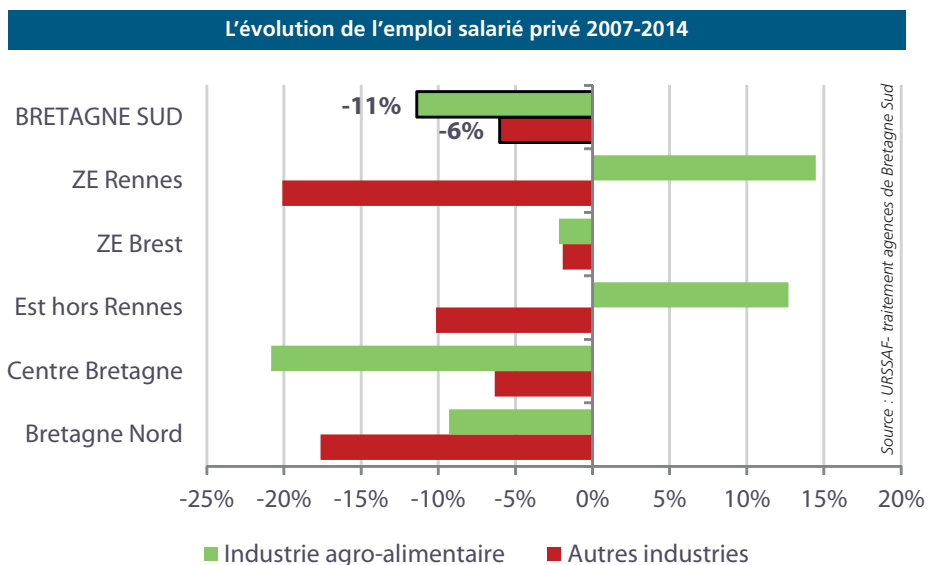
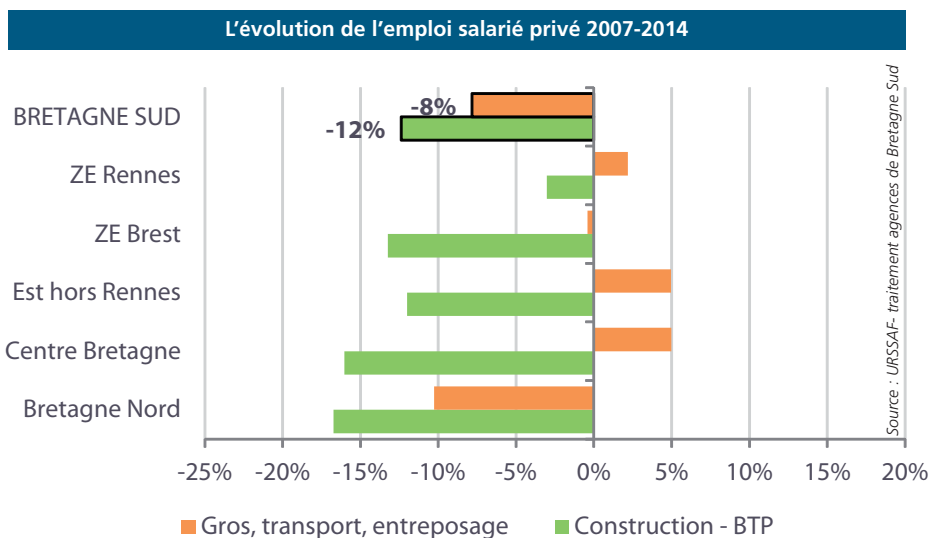
Le secteur de la construction a souffert sur tout le territoire breton (-11% en moyenne en Bretagne sur la période). Seule la zone d'emploi de Rennes a relativement résisté (-3%), tandis que la Bretagne Nord et le Centre Bretagne ont vu les effectifs salariés du secteur diminuer de plus de 15%. En volume, c'est toutefois la Bretagne Sud qui a enregistré les plus fortes pertes, concentrant 1/3 des pertes bretonnes.

Le commerce de gros, transport et entreposage a également fortement souffert en Bretagne Sud sur la période : près de 1 900 emplois salariés perdus, soit une baisse de 8%, contre -2% en moyenne bretonne, avec notamment de fortes pertes à Vannes (transport interurbain de fret), mais également dans les zones d'emploi de Quimper et Lorient. À noter que ce secteur a progressé sur la période dans le Centre Bretagne et dans l'Est (zone de Rennes et autour).

L'industrie agroalimentaire a elle été particulièrement touchée en Bretagne Sud, avec une perte de 11% des effectifs salariés contre -3% sur l'ensemble de la Bretagne. La zone d'emploi de Vannes a été la plus touchée. La Bretagne Sud dans son ensemble a subi la fermeture de plusieurs sites de Doux Frais et de nombreuses réductions d'effectifs. Néanmoins, la Bretagne Sud comptait encore plus de 26 400 emplois salariés dans l'agroalimentaire fin 2013 (cumul MSA + Urssaf). On peut noter également les pertes importantes dans le secteur en Centre Bretagne et Bretagne Nord, tandis qu'il a progressé dans la zone d'emploi de Rennes, et plus globalement dans l'Est de la Bretagne.

A contrario, **les industries non alimentaires** ont moins souffert en Bretagne Sud qu'en moyenne bretonne, avec notamment la bonne santé de la

construction navale à Lorient (DCNS). Des pertes importantes sont enregistrées dans les zones de Vannes et Quimper. Mais, c'est dans la zone d'emploi de Rennes que les autres industries ont le plus souffert, du fait notamment de l'industrie automobile.



2. Le choc de la crise sur l'emploi en Bretagne Sud

L'intérim, nettoyage, sécurité a perdu des emplois sur l'ensemble de la Bretagne : de -4% dans le Centre Bretagne et la zone d'emploi de Rennes à -14% dans l'Est breton hors Rennes. La Bretagne Sud avec une perte de 1 600 emplois salariés sur la période a une évolution proche de la moyenne régionale (-8%). Les pertes se concentrent principalement dans le travail temporaire, en lien avec les difficultés de l'industrie (Châteaulin, Douarnenez, Quimper, Pleyben, Baud, Questembert).

Les activités tertiaires qualifiées ont été beaucoup plus touchées en Bretagne Sud, et notamment dans la zone d'emploi de Lorient, que sur l'ensemble de la Bretagne. En effet, leurs effectifs salariés ont diminué de 3% en Bretagne Sud, soit une perte d'environ 340 salariés, tandis qu'elles ont progressé en moyenne bretonne, portées par la zone d'emploi de Rennes (+10%).

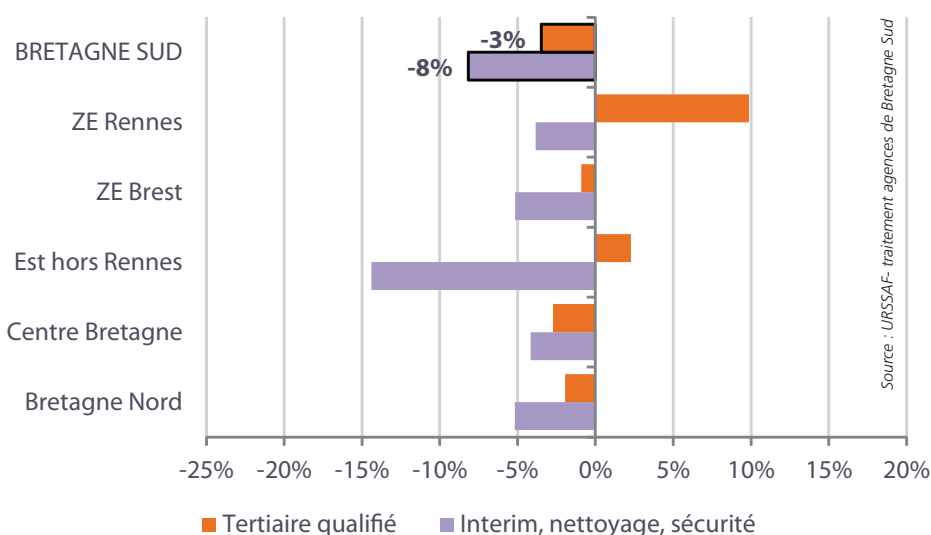
Il en est de même pour **l'hôtellerie-restauration**, qui a perdu plus de 1000 emplois salariés en Bretagne Sud en 1 an, soit une perte de 6%, alors que les effectifs ont reculé de seulement 2% sur l'ensemble de la Bretagne, avec des gains d'emplois dans l'Est Breton.

Les évolutions dans **le commerce de détail** ont par contre été similaires à celles observées en moyenne régionale : -2%. Dans ce secteur, ce sont la Bretagne Nord et le Centre Bretagne qui ont le plus souffert.

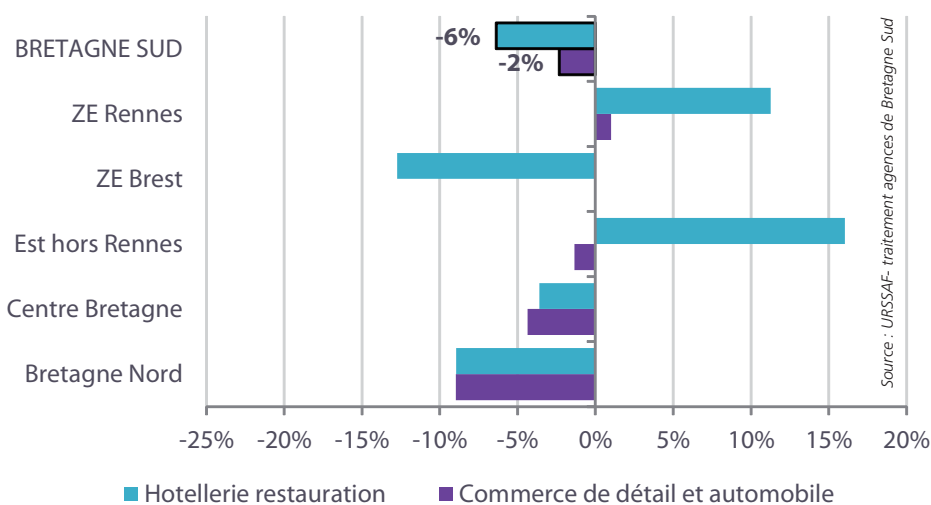
Les emplois dans **les autres services** ont stagné sur la période 2007-2014, tandis que le secteur de l'administration-santé-social-enseignement est le

seul à avoir progressé en Bretagne Sud. L'hébergement social et l'hébergement pour personnes âgées ont notamment gagné des emplois. A noter que tous les territoires bretons ont vu leurs effectifs salariés privés progresser sur la période dans ce secteur d'activité.

L'évolution de l'emploi salarié privé 2007-2014



L'évolution de l'emploi salarié privé 2007-2014



3. Une très nette progression du chômage

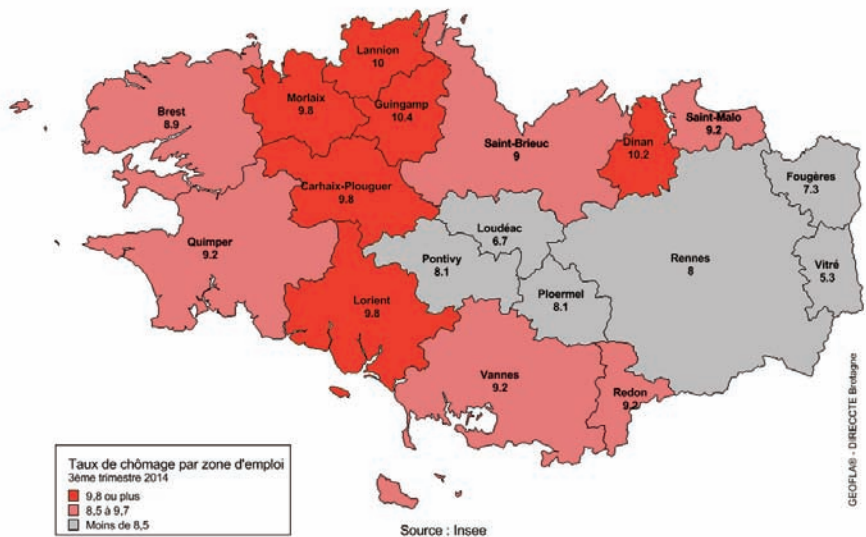
Un taux de chômage de 9,4 % en Bretagne Sud

Au 3^{ème} trimestre 2014, le taux de chômage breton s'élève à 8,8%. D'importants écarts sont toutefois notables entre les territoires : de 5,3% à Vitré le taux de chômage atteint 10,4% sur la zone d'emploi de Guingamp.

La Bretagne Sud enregistre un taux de chômage compris entre 9,2% et 9,8%, ce qui, pondéré à la population active, correspond à un taux de chômage moyen de 9,4%. Elle fait partie, avec la Bretagne Nord (Morlaix, Lannion, Guingamp et Saint-Brieuc), des territoires les plus touchés par le chômage.

L'analyse de l'évolution de ce taux dans les territoires de Bretagne Sud révèle un rapprochement des situations des trois zones d'emploi : la zone de Vannes, qui présentait un taux de chômage moins

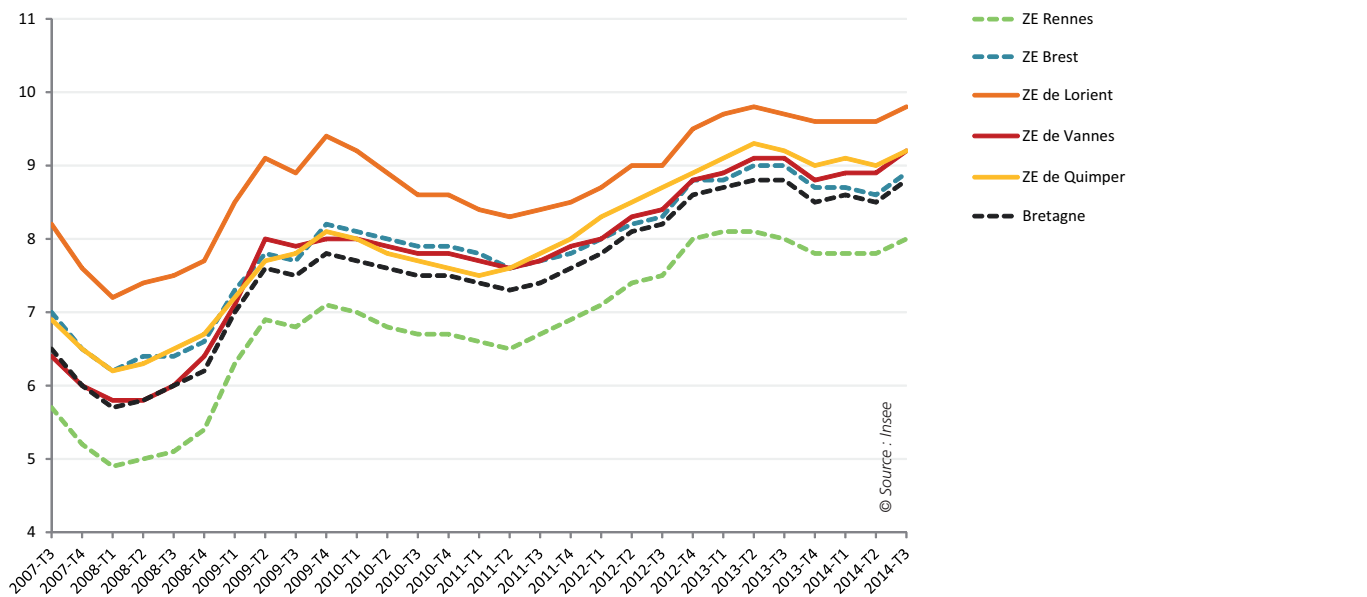
Taux de chômage par zone d'emploi en Bretagne au 3^{ème} trimestre 2014



important en 2007 (6.5%) que Quimper (6,9%) et Lorient (8,2%) a subi une vive progression de son taux de chômage alors que la progression sur la zone de Lorient était plus limitée. L'écart entre les territoires de Bretagne Sud se réduit donc

en passant de 1,7 point en 2007 à seulement 0,6 point en 2014. La conjoncture économique difficile a conduit au resserrement du taux de chômage des trois zones d'emploi de Bretagne Sud.

L'évolution du taux de chômage dans les zones d'emploi entre le 3^{ème} trimestre 2007 et le 3^{ème} trimestre 2014



3. Une très nette progression du chômage

Nombre de demandeurs d'emploi : + 67 % en 7 ans

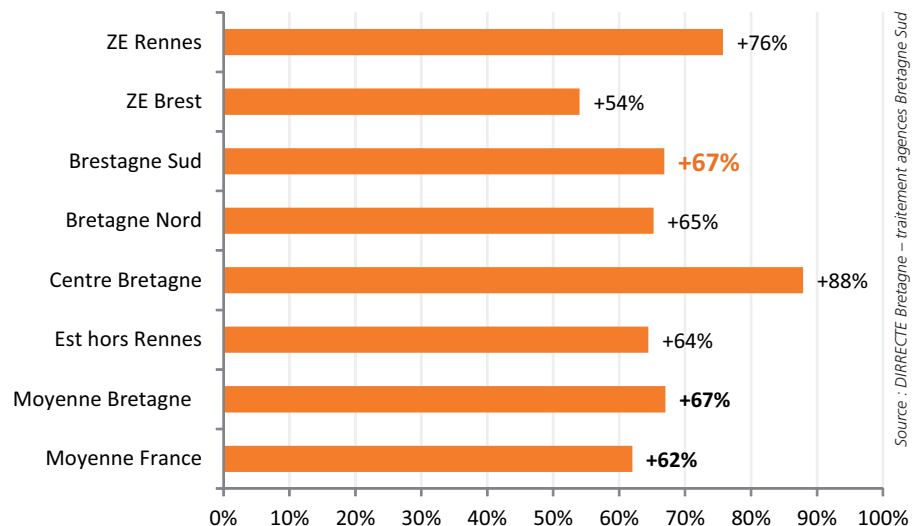
L'observation de l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi confirme l'impact négatif de la conjoncture économique difficile sur l'ensemble des territoires. Cependant, si la Bretagne Sud affichait un plus fort chômage que la zone de Rennes en 2014, elle enregistre une progression moins importante de son nombre de demandeurs d'emploi (+67%) que cette dernière (+76%) entre 2007 et 2014.

Cet écart s'explique par la combinaison d'une plus forte progression de la population active sur la zone d'emploi de Rennes et d'un niveau de chômage très faible en 2007 (5.7%). De 2006 à 2011, la population active a augmenté presque deux fois plus vite sur la zone d'emploi de Rennes (+7.2%) qu'en Bretagne Sud (+3.8%).

La situation de la Bretagne Sud est comparable à celle de la Bretagne Nord et suit quasi-exactement celle de l'ensemble de la Bretagne (+67% également), enregistrant une progression très forte du nombre de demandeurs d'emploi entre 2008 et 2009 puis entre 2011 et 2014.

Ainsi, en septembre 2007, 44 676 demandeurs d'emploi étaient inscrits à Pôle Emploi en Bretagne Sud. Sur l'ensemble de la période 2007-2014, 29 872 nouveaux demandeurs d'emploi (ABC), dont 18 457 demandeurs d'emploi A, se sont inscrits à Pôle Emploi sur le territoire, portant à 74 548 le nombre de demandeurs d'emploi en septembre 2014.

L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi ABC entre 2007 et 2014 en Bretagne Sud et Bretagne



Source : DIRECCTE Bretagne - traitement agences Bretagne Sud

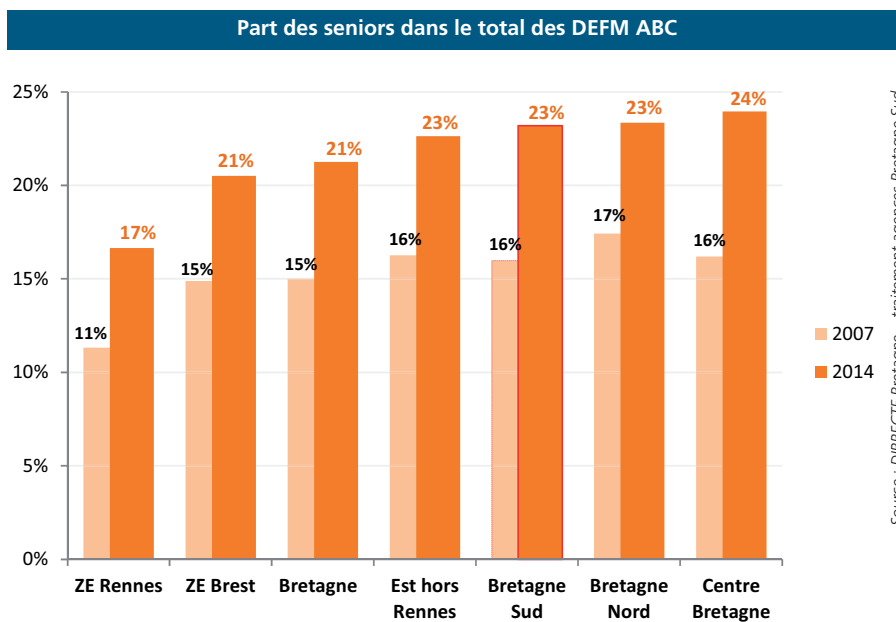
NB : La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C** : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D** : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E** : demandeurs d'emploi non tenus de faire de actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés)

Les 50 ans et + sévèrement touchés par le chômage

Si les moins de 25 ans ont été les premiers touchés par le chômage, ce sont les seniors qui subissent aujourd'hui plus durement les effets de la crise. En témoigne le décrochage de la courbe des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus qui connaissent une progression de +142% sur la période, plus importante qu'en moyenne au niveau breton (+136%).

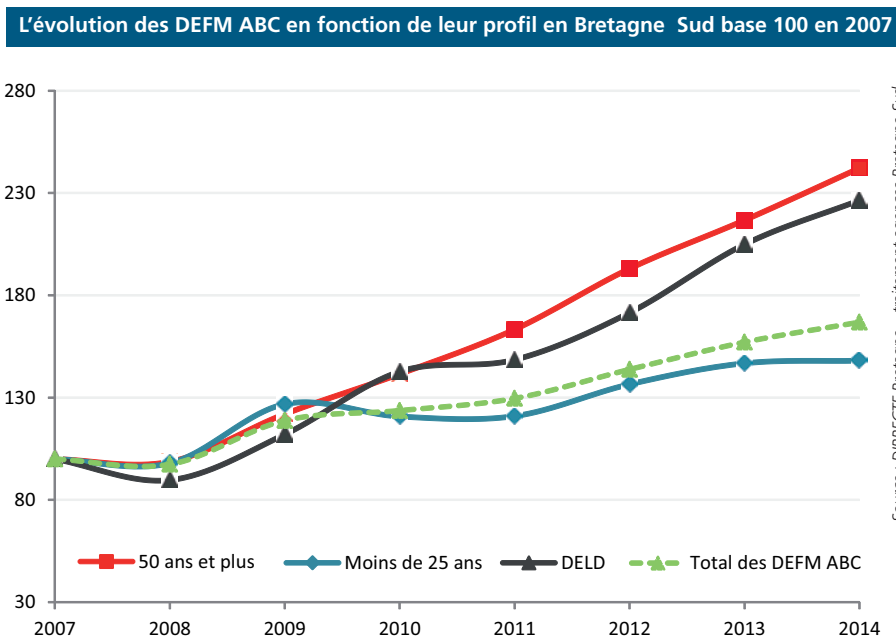
Alors qu'ils représentaient 16% des demandeurs d'emploi en 2007, leur poids atteint 23% du total des demandeurs d'emploi au 3^{ème} trimestre 2014. La Bretagne Sud fait partie des territoires dont la population des 50 ans et plus a été la plus sévèrement touchée.



Une difficulté croissante à sortir du chômage

La demande d'emploi de longue durée (demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis 1 an et plus) s'accroît très nettement : +126% entre 2007 et 2014. Sa croissance est plus vive que celle de l'ensemble des demandeurs d'emploi depuis 2008, témoignant d'un allongement de la durée de recherche d'emploi et d'une difficulté croissante des demandeurs d'emploi à sortir du chômage.

Ainsi, en 2014, la demande d'emploi de longue durée représentait 42% de la demande d'emploi alors qu'elle n'en pesait "que" 31% en 2007. Ici encore, le territoire de Bretagne Sud figure parmi les territoires les plus durement touchés par le chômage de longue durée, après le Centre Bretagne (passage de 30% de la DEFM en 2007 à 42% en 2014 et progression de +165%).

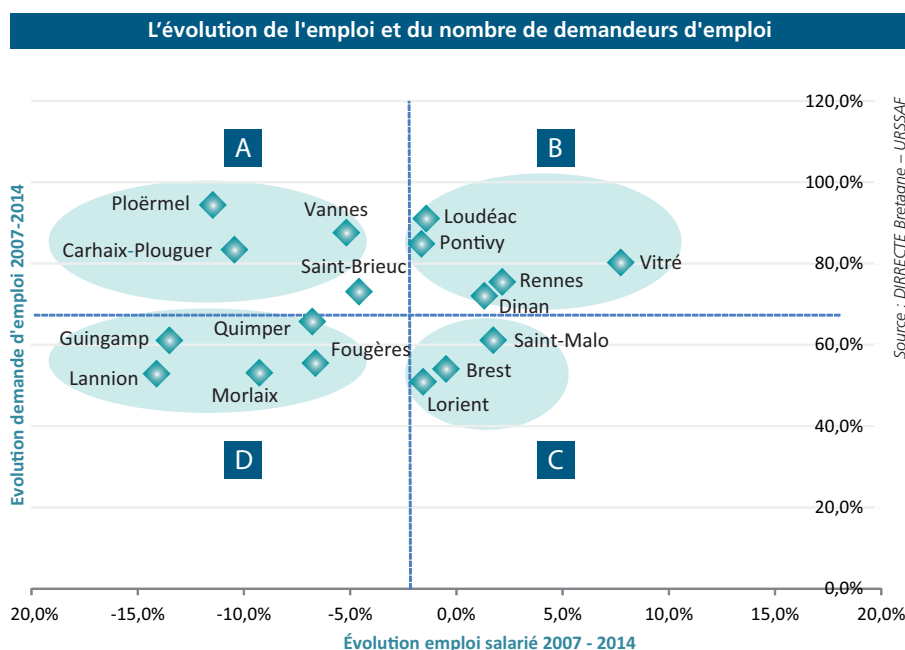


En septembre 2014, ce sont ainsi près de 31 400 personnes qui recherchaient un emploi depuis 1 an et plus en Bretagne Sud.

3. Une très nette progression du chômage

Une déconnexion partielle entre évolutions de l'emploi et évolutions de la demande d'emploi

Le croisement de l'évolution de l'emploi et de l'évolution des demandeurs d'emploi sur la période 2007-2014 révèle une déconnexion partielle entre les deux dynamiques. Les cadrans A et C illustrent une cohérence entre les évolutions de l'emploi et celles de la demande d'emploi («la demande d'emploi augmente quand l'emploi baisse» ou «la demande d'emploi baisse quand l'emploi augmente»). Les cadrans B et D montrent à l'inverse des évolutions partiellement déconnectées pour un certain nombre de territoires. Les variations du nombre de demandeurs d'emploi ne proviennent pas uniquement de l'évolution du nombre d'emploi. Les évolutions de la population active peuvent également faire varier le chômage.



4 groupes de territoires se distinguent :

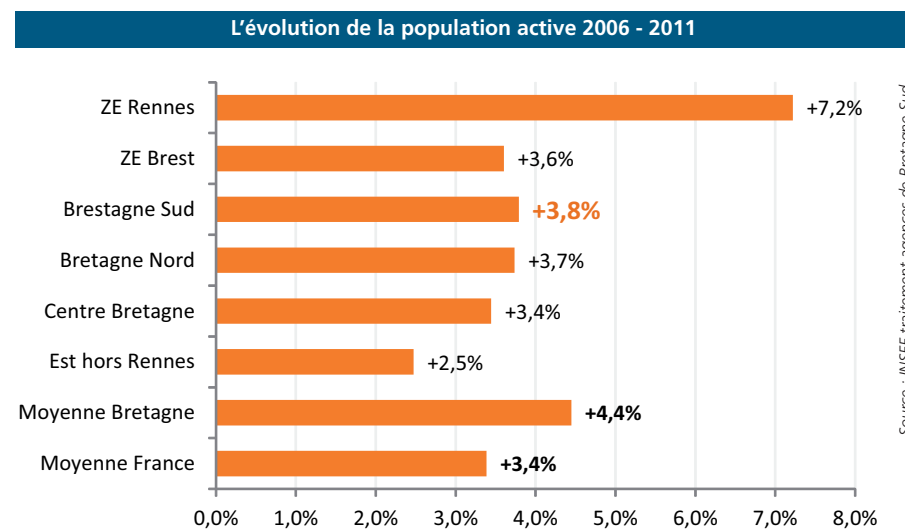
- dans les groupes **A** et **C**, il y a une corrélation entre l'évolution des demandeurs d'emploi et l'évolution de l'emploi.

- **Groupe A** (Ploërmel, Carhaix-Plouguer, Vannes et Saint Brieuc) : Dégradation de l'emploi local et forte élévation du nombre de demandeurs d'emploi

- **Groupe C** (Saint-Malo, Brest, Lorient) : Progression limitée de la demande d'emploi du fait d'une dégradation faible voire d'une croissance de l'emploi local

- A l'inverse les groupe **B** et **D** présentent une certaine déconnexion entre les deux évolutions :

- **Groupe B** (Rennes, Vitré, Dinan...) : Une faible détérioration de l'emploi ou même une progression de l'emploi local pourtant suivie d'une hausse importante du nombre de demandeurs d'emploi. La progression soutenue de la population active et/ou l'impact des pertes d'emplois de territoires voisins peuvent expliquer ce constat.



- **Groupe D** (Quimper, Guingamp, Lannion, Morlaix...) : La perte de l'emploi local est relativement soutenue tandis que la progression du nombre de demandeurs d'emploi est contenue. La plus faible progression de la population active peut sans doute expliquer cette différence.



Rédaction :
Audrey NAULIN - Quimper Cornouaille Développement
Fabienne COLAS - VIPE Vannes
Gilles POUPARD - AudéLor

*Un travail collaboratif des agences d'urbanisme
et de développement de Bretagne Sud*

